

Le principe de production d'eau de mer filtrée

La vocation première du procédé de drainage connu aujourd'hui sous le nom d'Ecoplage® était de permettre l'approvisionnement d'un aquarium marin, et ce avant même d'imaginer ses vertus « anti-érosion » !



De fait, par son action, le procédé utilise le sable de la plage comme un filtre naturel ; le système fournit donc une eau filtrée, « purifiée » de ses impuretés, et qui peut être économiquement valorisée en fournissant de l'eau pour : - la production d'eau douce par dessalement,

- les aquariums marins,
- la thalassothérapie,
- la pisciculture, la conchyliculture, ...
- les piscines d'eau de mer et centres de loisirs aquatiques.